

## Fiche signalétique de projet

# Construction du pôle agroalimentaire de l'agglomération du grand Nokoué

Avec le développement démographique, urbain et économique, et la volonté de dynamiser le centre-ville de Cotonou, il est nécessaire de repenser la stratégie des flux de produits agroalimentaires, essentiellement concentré sur le marché de Dantokpa. Il est important de créer une véritable plateforme agroalimentaire à l'échelle régionale intégrant : le transfert des activités de gros des produits alimentaires, périssables ou non, depuis Dantokpa et ses alentours ; la transformation des produits agricoles (anacardes, ananas, etc.). Ce projet qui porte sur la construction du pôle agroalimentaire et de l'abattoir de l'agglomération du Grand Nokoué avec toutes les infrastructures connexes, apportera des solutions sur la gestion de l'urbanisation, l'aménagement du territoire et autres.

<i>Date de démarrage travaux</i>	01/ 02 / 2021	<i>Date probable de fin</i>	2023
<i>Durée du projet</i>	21 mois	<i>Etat du projet</i>	En cours
Présentation			
<i>Objectif stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire une plateforme agro-alimentaire constituée d'un marché physique de gros et d'un abattoir</li> <li>• Créer une zone de centralité urbaine de réception des marchandises en provenance des régions de production</li> </ul>		
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une zone moderne de réception des marchandises en provenance des régions de production est créée.</li> <li>• La séparation des transactions de gros, demi-gros et de détail est effective.</li> <li>• La facilitation de la confrontation de l'offre et de la demande pour une meilleure émergence d'un prix de marché est une réalité.</li> </ul>		
<i>Zone(s) d'intervention</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zopah, commune d'Abomey-Calavi</li> </ul>		
Caractéristiques spécifiques			
<i>Activités ou composantes du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes technico-économiques (APS, APD, EIES, etc.)</li> <li>• Libération des sites</li> <li>• Travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD) y compris bitumage de la voie « pavé Kérékou » menant au site du marché</li> <li>• Construction de bâtiments (administratif, abattoir, cases et carreaux, atelier mécanique, lavage et réparations légères, entrepôt) et d'un poste de péage et d'un bâtiment pompier</li> <li>• Construction d'un bâtiment de traitement des déchets</li> </ul>		
<i>Livrables du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un Marché physique de gros (Entrepôts/Cases/Carreaux) avec un poste de péage</li> <li>• Une Zone pour l'administration, la restauration et les services annexes</li> <li>• Un Abattoir moderne</li> <li>• Les Circulations intérieures aménagées</li> <li>• Une Route d'accès au site aménagée</li> </ul>		
<i>Modèle économique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat met à disposition de la SIMAU le foncier ;</li> <li>• La SIMAU mobilise le financement et construit le marché ;</li> <li>• La SIMAU recrute un gestionnaire en charge de l'exploitation ;</li> <li>• Le gestionnaire du marché affecte les revenus d'exploitation au paiement de la dette avec si nécessaire un complément apporté par l'Etat ;</li> <li>• L'entretien du marché est assuré par le gestionnaire.</li> </ul>		
<i>Impacts attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décongestionnement du marché Dantokpa</li> <li>• Réduction de la pollution du lac Nokoué</li> <li>• Evitement de la traversée des villes par un grand nombre de camions et en particulier les gros-porteurs pleins à l'arrivée et vides au retour et réduction des conflits de circulation</li> <li>• Création d'emplois et amélioration des revenus pour la population de Calavi</li> <li>• Amélioration de la qualité des déplacements urbains</li> <li>• Confrontation de l'offre et de la demande pour une meilleure émergence d'un prix de marché</li> </ul>		
Coût du projet			
<i>Coût total (ou estimé)</i>	85 milliards		
<i>Financement détaillé</i>	Etat béninois / SIMAU		
Acteurs du projet			
<i>Maître d'ouvrage (MO)</i>	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCDVDD)		
<i>Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)</i>	Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SIMAU)		
<i>Maître d'œuvre (MOE)</i>	ARTELIA		
<i>Bureau de Contrôle Technique</i>	QUALICONSULT WEST AFRICA		
<i>Entreprise</i>	SOGEA-SATOM, Groupement SP Const/Comtel/Dyjesk		
<i>Autres intervenants</i>	CREDD/BANCA/CPH		

